

SOCIÉTÉ

societe.union@sonapresse.com

Fonction publique : la relance des concours après plusieurs années de suspension

Frédéric Serge LONG
Libreville/Gabon

APRÈS 5 années de suspension, les concours au sein de la Fonction publique sont de retour. C'est du moins ce qui ressort du communiqué final du Conseil des ministres du 12 juillet 2023, où, sur proposition de la ministre en charge du Travail, Madeleine Berre, cette annonce a été actée. Parmi les secteurs ouverts à ces concours, les spécialités des Écoles de préparation aux carrières administratives (EPCA) et nationale d'administration (Ena), l'école d'agriculture, l'École nationale d'art et de manufacture (Enam) et l'Institut national de la jeunesse et des sports (INJS). On se souvient que c'est à la suite d'un arrêté du 20 août 2018 qu'avait été décidé du gel des recrutements, titularisations, avancements, reclassements après stage, ainsi que des examens

et concours. Ce, afin de permettre une maîtrise optimale de l'évolution de la masse salariale de l'État, et une meilleure gestion des ressources humaines. Depuis cette date, seuls quelques secteurs prioritaires (Santé, Armée, Éducation et Enseignement supérieur) où les besoins en personnels sont importants, étaient autorisés à recruter. Le retour des concours au sein de la Fonction publique ravive donc l'espoir, car il devrait permettre de réduire le taux de chômage dans notre pays qui, selon l'Organisation internationale du travail (OIT), est l'un des plus élevés d'Afrique subsaharienne en ce qui concerne les jeunes (36%). Les chiffres du Pôle national de promotion de l'emploi (PNPE) indiquent d'ailleurs que parmi les 64 077 demandeurs d'emploi recensés entre

2016-2020, 87 % étaient des jeunes dont l'âge variait entre 16-34 ans. Pour la ministre Madeleine Berre, cette perspective, qui vise à répondre aux sollicitations de certaines administrations sur les emplois et effectifs à renforcer, est rendue possible du fait d'une meilleure maîtrise des besoins en termes de plan de recrutement ainsi que de l'évaluation et de la programmation budgétaire.

Photo : Jocelyn Abila



Pour la ministre Madeleine Berre, cette perspective vise à répondre aux sollicitations de certaines administrations sur les emplois et effectifs à renforcer.



AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT INTERNATIONAL

Date de lancement	:	13 Juillet 2023
Appel d'offres	:	N°AO009-0623-FMCT
Nom du projet	:	Conception - Réalisation de deux ponts routiers reliant les zones 1 et 2 de la Baie des Rois
Source de financement	:	FMCT

1. OBJET

La société Façade Maritime du Champ Triomphal lance un appel d'offres pour la **Conception - Réalisation de deux ponts routiers reliant les zones 1 et 2 de la Baie des Rois.**

2. ALLOTISSEMENT

Le présent appel d'offres est constitué d'un lot unique et indivisible.

3. PARTICIPATION

Sont admis à concourir, tous les soumissionnaires non concernés par les mesures d'exclusion et d'incapacité de l'article 93 du décret n° 00027/PR/MEPPDD du 17 janvier 2018 portant code des marchés publics.

4. CRITERES DE QUALIFICATION

En application des dispositions des articles 89 à 92 du code des marchés publics, les soumissionnaires doivent justifier aux fins d'attribution du marché, de leurs capacités juridiques, techniques et financières.

Les soumissionnaires sont tenus de fournir, à la Direction Générale des Marchés Publics, la liste de leurs bénéficiaires effectifs, contre délivrance d'un accusé de réception à joindre dans l'offre, conformément aux dispositions de l'Arrêté n°032-22/MER/MBCP du 17 juin 2022 fixant les modalités de collecte des données personnelles auprès des bénéficiaires effectifs des entreprises soumissionnaires des marchés publics et de publication en ligne pour les entreprises titulaires.

5. RETRAIT DU DOSSIER ET RENSEIGNEMENTS

Le dossier de candidature peut être retiré à l'adresse ci-dessous, contre paiement au Trésor Public d'un montant non remboursable de 400 000 FCFA. Ce montant est de 200 000 FCFA pour les PME disposant d'un agrément PME, conformément à l'arrêté n° 032.21/MER/MBCP fixant le barème des frais de passation des marchés publics.

Ce paiement se fera sur présentation d'un Ordre de Recette délivré par la Direction Générale des Marchés Publics.

FACADE MARITIME DU CHAMP TRIOMPHAL
Boulevard du bord de mer
B.P. 879 LIBREVILLE GABON
Contact-fmct@fmct-gabon.com
Tel. 076 50 11 52

Les candidats intéressés peuvent obtenir des renseignements complémentaires à la même adresse :

Le Dossier d'Appel d'Offres est également consultable sur le site internet de la Direction Générale des Marchés publics <https://www.lejpm.ga>.

6. CRITERES D'EVALUATION

Les offres seront évaluées conformément aux dispositions du Dossier d'Appel d'Offres.

7. DEPOT DES OFFRES ET GARANTIE DE SOUMISSION

Les offres doivent être déposées à l'adresse mentionnée ci-dessus **le 15 septembre 2023 à 12h (heure de Libreville - Gabon) au plus tard** et être accompagnées d'une garantie de soumission d'un montant équivalent à 1% du montant de l'offre HT.

A compter de cette date, ces offres resteront valables 120 jours.

Par dérogation aux dispositions de l'article 99 du Code des Marchés Publics, les entreprises bénéficiant de l'agrément PME et ayant au plus 5 ans d'existence, ne sont pas soumises à l'obligation de garantie de soumission.

8. OUVERTURE DES PLIS

Les plis seront ouverts en présence des représentants des soumissionnaires qui souhaitent être présents **le 15 septembre 2023 à 14h.**

